

GISELLA GRUBER : Nous allons maintenant commencer officiellement l'enregistrement de cet appel.

Bonsoir à tout le monde. Soyez le bienvenue dans cette première réunion AFRALO de 2017. Je vais me permettre de vous souhaiter à tous et à toutes une excellence année 2017, surtout la santé, et ensuite, je pense que le reste va suivre. Et surtout beaucoup de travail dans l'AFRALO et dans la joie et la bonne humeur.

Sur ce, je vais faire l'appel, sur le canal français, nous avons Aziz Hilali, Tijani Ben Jemaa, Olévié Kouami, Michel Tchonang, Fatimata Seye-Sylla, Aïcha Abbad, Baudouin Schombe, Franck Kouyami, Ramanou Biaou.

Sur le canal anglais, nous avons Daniel Nanghaka, Seun Ojedeji, June Tessy, Sarah Kiden, Isaac Maposa, Julie Hammer, Alan Greenberg et Barrack Otieno. Vous avez sûrement remarqué sur l'Adobe Connect que nous avons le sous-titrage. C'est un transcript fait en direct et notre sténographe ce soir est Manon Cordeau.

Nous avons des excuses de Otunte Otuneh. Et nos interprètes ce soir soit Camila et Isabelle. Si je peux vous rappeler de bien dire vos noms chaque fois que vous prenez la parole et parlez lentement afin que nous puissions vous interpréter.

Merci et à toi, Aziz.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup. Bonsoir à tous. (Inaudible).

Bonne année à tous. Je suis ravi de vous retrouver pour cette première téléconférence... Ce n'est pas bon. Je vais essayer avec Adobe Connect.

Est-ce que vous m'entendez bien maintenant?

GISELLA GRUBER : Aziz, on vous entend beaucoup mieux. Merci beaucoup.

AZIZ HILALI : OK, merci. Bonne année à tous. Comme je le disais, je suis ravi de vous retrouver pour cette première téléconférence de l'année 2017, que je souhaite pour vous tous et pour vos familles une année pleine de joie, de santé et de paix.

Et cette réunion, comme Gisella vient de le mentionner, elle est particulière puisque nous allons la

faire avec un transcript que vous voyez sur l'Adobe Connect, et vous avez aussi un lien où vous pouvez retrouver le transcript en direct en français, et on vous va demander à la fin de cette réunion d'évaluer, de donner votre avis sur cette première expérience. Et je tiens à remercier le staff de le ICANN d'avoir fait ça. Et si cette transcription marche bien, ça va nous servir surtout pour ceux qui ne maîtrisent pas la langue anglaise de pouvoir contribuer et participer à des réunions de l'ALAC qui sont particulièrement dans une seule langue et en anglais.

Si vous voulez bien, je vais commencer tout de suite l'ordre du jour, et donc, comme d'habitude nous allons commencer par les consultations publiques ouvertes. Je vais essayer de les rappeler rapidement, il y en a cinq.

Le premier concerne la proposition de la politique communautaire antiharcèlement de l'ICANN dont on a parlé déjà la dernière fois puisqu'il y a une procédure qui est en cours et que l'ICANN demande des commentaires sur les modalités de participation et la procédure de la plainte.

Le deuxième point concerne le projet de rapport sur l'analyse pilotée par les données de la stabilité du système du serveur (inaudible).

Et l'ICANN a commandé cette étude en réponse à une recommandation de (inaudible) pour examiner l'impact de l'échelonnement des (inaudible) et affirmer que la délégation des nouveaux ITD n'a pas mis en péril la stabilité du système (inaudible) et le système (inaudible).

Le troisième point concerne la description des cinq maladies qui peuvent affecter les zones données. Il s'agit là encore de la réaction de la communauté sur la description de ces cinq maladies qui pouvaient affecter la santé de la partie du système d'identifiants (inaudible) unique.

Le point suivant... Silvia qui demande la parole. Pour le quatrième point, il concerne les mises à jour des procédures supplémentaires pour le processus d'examen indépendant, le PRI. Et ces procédures ont été élaborées conformément aux exigences contenues dans le rapport final des groupes de travail intercommunautaires sur le renforcement de la responsabilité, de la redevabilité de l'ICANN.

Et enfin le cinquième point, c'est la proposition sur les règles de génération de la (inaudible) du

script thaïlandais. Et comme on a déjà parlé des autres scripts, cette fois, il s'agit de la communauté thaïlandaise qui a formé un groupe pour le script thaïlandais et pour la génération (inaudible) qu'on appelle le GP, qui a, à son tour, développé une proposition pour les règles de génération. Il s'agit de faire des commentaires là-dessus.

Voilà, j'ai terminé. Il y a Silvia qui demande une minute. Je voudrais aussi vous informer que nous allons accueillir et souhaiter la bienvenue à une nouvelle personne dans le staff de l'ALAC. Il s'agit de Evin. Et je vais donner la parole à Silvia rapidement pour présenter cette nouvelle personne qu'est Evin.

Silvia, à toi la parole.

SILVIA VIVANCO : Merci beaucoup Aziz. Je voulais présenter Evin, qui est donc cette nouvelle membre de notre personnel et qui est maintenant avec l'ICANN. Elle sera au soutien de la communauté at large et de l'ALAC. Donc elle sera au secrétariat SO/AC et fera un travail de coordination. Elle a étudié à Boston University, où elle a étudié les relations internationales, et elle a déjà travaillé à différents postes de leadership et de management.

Elle a travaillé au bureau d'Istanbul. Elle parle anglais et français et voudrait vous dire quelques mots. Bienvenue, vous avez la parole.

EVIN ERDOGDU : Bonjour. Est-ce que vous m'entendez bien? Ça va? D'accord.

Bonjour à tous. Je suis très heureuse de faire partie de l'équipe. Merci beaucoup, Silvia, pour ces remarques très sympathiques. Comme vous l'avez mentionné, je serai à Istanbul et je travaillerai au secrétariat pour coordonner et appuyer le travail. Je suis citoyenne américaine, j'ai vécu en Arabie saoudite, au Japon, en Turquie évidemment. Je suis très heureuse d'être ici et de pouvoir contribuer à la mission internationale de l'ICANN, et c'est un honneur pour moi de pouvoir travailler avec vous tous. Merci encore, et je suis très heureuse de pouvoir travailler avec vous. Merci.

SILVIA VIVANCO : Merci, Evin. Et maintenant, c'est à vous, Aziz.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup Evin, merci Silvia. Nous aussi, au nom de tous les membres d'AFRALO, nous vous souhaitons la bienvenue et nous aurons le plaisir de vous connaître directement à Copenhague

et nous vous souhaitons un grand succès. Et je suis sûr que vous allez faire du bon travail. J'ai vu votre CV et en plus, ça me fait plaisir que vous parlez français aussi. Et donc, (inaudible), surtout pour AFRALO.

Merci à tout le monde. Nous allons passer au troisième point. Il s'agit des activités récentes et à venir de l'ALAC. Et je vais donner la parole successivement à Wafa, Seun, et ensuite Tijani. Wafa, à toi la parole. Je ne sais pas s'il n'est pas là, d'ailleurs. Si Wafa n'est pas là, je donne la parole à Seun, s'il est là.

On vient de me prévenir que parmi nous, il y a Julie Hammer qui est là et qui va nous parler de l'élection du membre du (inaudible) et comme elle doit partir dans 10 minutes, je vais donc lui donner la parole à elle, ensuite, si Tijani veut faire des commentaires sur ce qu'elle va dire, je lui donnerai la parole.

Donc Julie, bienvenue à AFRALO. Et la parole est à toi.

L'INTERPRÊTE : C'est l'interprète. Nous n'entendons rien sur la ligne anglaise. Vous pouvez répéter le nom de la personne qui doit parler?

Nous n'entendons pas Julie.

C'est bon, nous avons maintenant Julie.

JULIE HAMMER : Je suis désolée, j'étais sur (inaudible) et apparemment, ça ne fonctionne pas.

Maintenant, je suis sur Adobe, mais j'entends le français. Donc, c'est un petit peu... (les canaux d'interprétation sont mélangés).

(La sténographe entend l'anglais).

JULIE HAMMER : Bonjour, c'est Julie. Est-ce que vous m'entendez bien? C'est bon.

Je suis désolée, je me suis exprimée tout à l'heure, mais ça ne marchait pas. J'étais sur le canal français.

Alors, merci de m'avoir donné cette opportunité de vous parler de la sélection des membres du conseil et du rôle des candidats, et également du rôle du comité d'évaluation des candidats.

Nous avons commencé notre travail le 23 septembre, avec une réunion conjointe entre le comité de processus des membres, donc, qui est présidé par Tijani Ben Jemaa, et nous avons passé pas mal de temps au début du processus à travailler au code de conduite, aux règles et aux exigences pour les

candidats, nous avons mis au point des outils. Nous avons également développé les règles pour l'expression d'intérêt. Tout ceci a été terminé le 18 octobre et donc, il y a eu un mois pour les candidatures.

Le 19 novembre, donc le lendemain de la date délai, nous avons envoyé aux six personnes qui avaient envoyé leur expression d'intérêt, la demande de référence, et donc ces références ont été reçues le 2 décembre.

Les derniers candidats, qui ont été sélectionnés suite au processus d'évaluation, donc la liste déterminée par le PCEC a été publiée le 16 décembre.

Pour ce qui est du processus d'évaluation, il y a eu déjà une évaluation, c'était la première étape, et cela nous a été utile pour que les membres du comité sans préjudice, sans connaissance des candidats puissent faire l'évaluation par rapport aux candidats. Ensuite, les noms ont été révélés, donc l'évaluation s'est faite de manière anonyme et ensuite, les noms ont été révélés. Nous avons ensuite créé une petite liste de candidats sur la base de cette évaluation initiale.

Cette petite liste, qui était en fait une liste interne, a ensuite été détaillée, a été évaluée avec plus de détails. Cette évaluation nous a donné les candidats du PCEC qui, comme vous le savez, sont deux noms, Alan Greenberg et Leon Sanchez.

Nous avons terminé l'évaluation, comme je le disais, et annoncé les candidats... les deux candidats, plutôt, le 16 décembre. Et donc ces candidats ont maintenant été remis à Tijani qui va pouvoir faire passer les choses à l'étape suivante. Il y aura donc une communication avec ces personnes.

Je suis prête à répondre aux questions si vous en avez. Merci.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup, Julie.

Oui, je t'entends, Tijani, tu demandes la parole?

TIJANI BEN JEMAA : Oui, après Julie.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup, Julie. La parole est à Tijani, très rapidement, s'il te plaît.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Je demande au personnel de couper le micro des gens qui sont en train de parler en d'autres langues, s'il vous plaît.

Merci beaucoup, Julie, d'avoir fait cette revue exhaustive du travail que vous avez fait au PCEC.

Maintenant que Julie... (la sténographe n'a plus de son).

AZIZ HILALI : Ç'a coupé un moment. Je n'ai pas entendu pendant une minute. Continue.

TIJANI BEN JEMAA : Donc maintenant que ce bulletin de vote est publié, maintenant, le travail va revenir à notre comité qui est le BMSPC, le Board Member Selection Process Committee, un comité qui supervise tout le processus de sélection des membres du Board.

La première des choses, la première chose qu'on va faire, que nous pouvons faire, que les RALO peuvent faire, c'est d'identifier les candidats additionnels aux deux candidats que le PCEC a sélectionnés. Les règles d'ALAC stipulent que c'est le PCEC qui choisit les candidats et qui les met sur le bulletin de vote, mais s'il y a des gens qui ont signé une (inaudible) que le PCEC ne les a pas retenus, les RALO peuvent les remettre sur le bulletin de vote. C'est une possibilité pour les RALO d'ajouter d'autres candidats autres que Alan et Leon, et pour ce faire, chaque RALO peut faire une pétition pour ajouter un ou plusieurs candidats parmi les quatre qui restent. Nous avons déjà deux qui sont déjà sur le bulletin de vote, il reste quatre. Donc, parmi les quatre, chaque RALO peut proposer à travers une pétition d'ajouter un ou plusieurs noms de ces quatre personnes.

Mais pour que la pétition de ce RALO soit valide et puisse mener à une addition de leurs noms sur le bulletin de vote, il faudrait que cette pétition soit soutenue par deux autres RALO. Donc au total, il faudrait qu'il y ait au moins trois RALO qui soutiennent l'addition de noms au bulletin de vote.

Alors, cette opération peut se faire jusqu'au 19 janvier. Les RALO ont jusqu'au 19 janvier pour proposer d'ajouter des noms sur le bulletin de vote et les autres RALO ont jusqu'au 29 janvier pour appuyer ou ne pas appuyer la pétition.

Je voulais vous expliquer ça parce que c'est très important. Si vous voyez qu'il faut ajouter un nom, il faut le faire maintenant. On va avoir demain une réunion de tous les RALO, tous les chefs des RALO, tous les responsables des RALO, pour parler de cette question et pour qu'entre eux, ils peuvent déjà se concerter un petit peu et savoir si on va faire une pétition ou pas.

Une fois les RALO ont fait une pétition ou n'ont pas fait une pétition, une fois qu'il y a une pétition, une fois que deux autres RALO ont soutenu cette pétition, par la suite, le PCEC va publier le bulletin de vote final qui contiendrait Alan et Leon plus éventuellement ce qu'on va ajouter, ou peut ne pas contenir un ajout quelconque.

Alors, ça, c'est la première étape. Par la suite, il y aura d'autres étapes, particulièrement quand on aura la (inaudible) la liste de tous les candidats, on va engager un processus d'interaction entre les candidats et l'électorat, entre les candidats et la communauté, pour que les candidats puissent exprimer un petit peu leur programme, leur vie, leur vision, leur moyen de faire, comment ils pensent conduire leur mission au Board, et cetera. Et ça permettrait à la communauté de poser des questions à ces candidats pour qu'ils puissent sélectionner les meilleurs candidats en fonction des informations qu'ils vont recueillir. Et c'est une opération qui va avoir lieu après que le bulletin de vote définitif soit publié.

Voilà. Je vais m'arrêter là. Le processus est un peu long, mais c'est ce qu'il faut savoir maintenant qui est assez urgent, que ceux... si vous avez l'intention d'ajouter (inaudible)... Si vous n'avez pas l'intention d'ajouter (inaudible). Voilà. J'ai fini Aziz.

AZIZ HILALI : Merci Tijani, merci à Julie aussi pour toutes les précisions. J'espère que tout le monde a compris malgré que le son n'était pas terrible, terrible. Tijani vient de vous dire qu'on a jusqu'au 19 janvier, dans le cas où trois RALO se mettent d'accord pour rajouter un troisième candidat. Je vous rappelle aussi que sur les trois candidats, deux ont été retenus et un n'était pas sélectionné.

Ça, c'était pour la sélection du membre du Board, le siège (inaudible).

Maintenant, je voudrais vous faire remarquer que nous avons déjà consommé la moitié du temps... Oui, Tijani. Attends juste une seconde, je termine ma phrase et je te donne la parole.

J'étais en train de dire qu'on a consommé une demi-heure déjà du temps réservé à toute cette téléconférence. Et on a beaucoup de points à discuter. J'aimerais qu'on arrête sur ce point et s'il y a des remarques ou des questions, qu'on les pose par mail. Qu'est-ce que vous en pensez, Tijani? Est-ce que vous voulez encore parler de ce sujet ou (inaudible)?

TIJANI BEN JEMAA : Aziz, juste pour dire qu'à l'origine, il n'y avait pas trois candidats, dont deux seulement ont été retenus. Il y avait six candidats. Et donc parmi les six candidats, le PCEC a retenu deux candidats seulement.

AZIZ HILALI : Très bien, merci pour la correction. Je n'étais pas au courant.

Maintenant, on va passer... Si Seun n'est pas là, on va passer aux activités récentes et à venir des membres d'AFRALO. Est-ce que quelqu'un parmi les membres d'AFRALO voudraient parler de ses activités locales?

Je ne vois pas de main levée ni de demande de parole. Si, il y a Wafa. Oui, Wafa, à toi la parole.

Wafa DAHMANI ZAAFOURI : Bonjour à tous. Je voulais vous informer que localement, nous allons bientôt débiter l'assemblée générale de notre AGF nationale. Il y aura l'élection d'un nouveau membre de la Tunisie, dont je suis déjà membre pour la deuxième version. C'était une bonne chose pour la Tunisie dans la gouvernance d'Internet. C'est tout.

AZIZ HILALI : Merci, Wafa. La parole à Sarah Kiden. C'est Sarah qui demande la parole. À toi, Sarah. On n'entend pas Sarah.

>> : Oui, elle parle.

SARAH KIDEN : L'Internet Society prévoit de célébrer une réunion ici sous peu. Et nous sommes très contents d'être là pour célébrer cette réunion avec eux, qui est intéressant pour nous en tant que membres at large aussi. Je voulais partager avec vous.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup Sarah. Je vois que Seun aussi veut prendre la parole.

SEUN OJEDEJI : J'ai une mise à jour à partager avec vous concernant les activités de l'ALAC, mais je ne sais pas de quoi vous voulez que je parle (inaudible), des responsabilités, c'est bien ça? Ou des activités récentes et à venir d'ALAC?

TIJANI BEN JEMAA : Nous n'avons plus le temps. Je préférerais qu'il parle carrément des (inaudible) et des activités récentes et à venir en même temps, pour deux minutes.

SEUN OJEDEJI : Très bien. Alors, quant aux activités de l'ALAC, on a lancé un appel pour avoir des

membres qui intègrent le groupe qui va décider des placements et de la destination des fonds et des revenus des enchères. Donc si vous êtes intéressé par le travail de ce groupe, l'appel à des bénévoles est ouvert. Donc vous pouvez vous présenter.

D'autre part, la version préliminaire du rapport de la piste de travail n° 2 sera disponible vers la fin du mois. L'ALAC a également reçu des recommandations des personnes qui ont participé au programme de bourses. L'ALAC qui, comme vous savez, est opéré par différentes RALO qui chacune contribue aux travaux de l'ALAC. En ce moment, on est en train de réviser un rapport de ce qui a été contribué par les RALO.

D'autre part, le comité de sélection de l'ALAC a formulé des recommandations à l'ALAC qui attendent maintenant le soutien de ce comité consultatif. Et si l'ALAC décidait de soutenir ces recommandations, ces recommandations seraient adoptées.

Les membres de l'ALAC du RALO sont en même temps, je ne sais pas très bien qui spécifiquement, mais ces personnes qui représentent le RALO sont en train de travailler sur l'organisation des activités de sensibilisation. Voilà pour ce qui est de l'ALAC.

En ce qui concerne le CCWG Responsabilité, le sous-groupe de travail chargé des droits de l'homme est en train de travailler sur les exigences de l'ICANN en la matière, c'est du travail qui est fait à l'interne du groupe en ce moment, et le groupe est en train de délibérer à ce sujet. Nous prévoyons d'envoyer un questionnaire de manière à obtenir des informations qui puissent alimenter nos discussions.

Le CCWG Responsabilité continue de travailler dans le cadre de cette piste de travail n° 2 à travers les sous-groupes. Chaque sous-groupe a ses propres travaux et les sous-groupes sont ouverts. Donc si vous êtes intéressé par le travail d'un sous-groupe en particulier, vous pouvez les rejoindre. Donc, je voudrais vous inviter à participer au travail de ces sous-groupes dans le but d'avoir davantage de participants aux différentes discussions.

Tijani, comme vous le savez, appartient à un nombre de sous-groupes du CCWG Responsabilité et il aura sans doute d'autres recommandations à partager avec vous. Merci.

AZIZ HILALI : Merci, Seun. J'ai un problème du temps. Je vous propose qu'on passe au point 5, parce que s'il y a des urgences et s'il nous reste du temps, on revient sur les points... Je sais que (inaudible) n'est pas là. Le programme pilote de sensibilisation et la demande de (inaudible) supplémentaire. Qu'est-ce que vous en pensez?

(Inaudible), c'est toi qui voulais parler (inaudible). Je propose qu'on passe au cinquième point concernant le sujet pour discussion.

Vous êtes d'accord?

TIJANI BEN JEMAA : Aziz, il y a des sujets pour (inaudible) qui doivent être... Si tu veux pas (inaudible), on passe aux discussions et après on revient, si on a le temps.

AZIZ HILALI : C'est ce que je propose. On passe au cinquième point. On va commencer par l'assemblée générale d'AFRALO qui aura lieu... la prochaine réunion africaine à Johannesburg, du 26 au 29 juin 2017.

Je vous rappelle que nous avons déjà formé un comité d'organisation. Nous comptons comme on le fait chaque fois, que la réunion a lieu en Afrique, nous comptons organiser plusieurs activités, nous comptons innover, et pour l'instant, les choses sur lesquelles nous avons discuté, et je pense que c'est le comité d'organisation qui va se réunir qui va plus encore développer tout ça, il s'agit de voir s'il y a possibilité de faire commencer à chaque fois des capacités (inaudibles) pour les nouvelles ALS. Je vous rappelle que 2015, 2016 et 2017, c'est-à-dire les années où il n'y a pas eu d'assemblée générale, nous avons eu une quinzaine ou une vingtaine d'ALS, des nouvelles personnes qui ont besoin sûrement qu'on leur fasse des formations tout au long de la réunion de Johannesburg, puisqu'ils seront tous, je dis bien tous invités. Chaque représentant d'ALS, il y aura un voyage pour chaque représentant d'ALS.

Le deuxième point c'est l'activité de sensibilisation et d'engagement au niveau de l'Université de Johannesburg. On m'a dit que ça sera difficile, nous avons déjà commencé des contacts mais on n'a pas encore de réponse. Et puis il y aurait une assemblée générale comme on fait à chaque fois et nous espérons qu'il y aura une présence importante des ALS africaines pour que cette réunion soit vraiment une réussite. N'oubliez pas qu'on doit faire notre réunion AFRALO/AfriCANN si c'est possible, et puis le show

case africain, le fameux show case qu'on fait à chaque fois.

Je demande au comité d'organisation, je vais parler la parole à Sarah qu'on a désignée la dernière fois pour coordonner les activités de ce comité d'information et de centraliser les informations. Je demande que ce comité d'organisation réfléchisse à des idées, à des questions qui peuvent être abordées d'abord dans les assemblées générales, par exemple, on aborde à chaque fois qu'on a eu des assemblées générales, je me rappelle qu'on en a eu trois, le premier à Mexico, le deuxième à Dakar, et le troisième à Londres mais celui de Londres, il faut l'oublier parce qu'on a eu à peine une dizaine ou une douzaine de représentants d'ALS à cause de problèmes de visa.

À chaque assemblée générale, on revoit les règles, ce qu'on appelle (inaudible) d'AFRALO et je demande aussi que le groupe des règles d'addition, des règles de participation des membres individuels, des méthodes d'engager des ALS, les problèmes que nous avons lorsqu'il y a plusieurs ALS dans un même pays. Et donc il faut penser à tout ça avant l'assemblée générale pour que lors de cette assemblée générale le travail soit déjà effectué. C'est le comité d'organisation qui doit préparer tout ça. Le programme, le sponsoring, l'assemblée générale, et cetera.

Je donne la parole à Sarah si elle veut ajouter des points sur le travail de ce comité d'organisation. Sarah, à toi la parole.

Avant de donner la parole à Sarah, il y a Abdelkerim qui demande la parole. Excusez-moi, je n'ai pas vu sa main levée. Abdelkerim, à toi la parole.

ABDELKERIM OUSMAN : (Le début de l'intervention est inaudible) On a pu organiser une activité, la troisième activité de l'internet (inaudible), Internet responsable, c'était le 31 décembre 2016. C'était vraiment un succès. Il y a au-delà de 123 participants, juste pour vous informer.

Je vous remercie beaucoup.

AZIZ HILALI : Merci Abdelkerim. Je donne la parole à Sarah.

SARAH KIDEN : Concernant l'assemblée générale d'AFRALO, nous sommes en train de travailler sur la préparation de la réunion et nous sommes en train de prévoir une réunion préalable à cette assemblée

générale pour pouvoir définir les détails. Et voilà ce que nous avons fait jusqu'à présent. Il faudrait définir l'ordre du jour. Par exemple, au comité d'organisation, nous sommes chargés d'organiser l'assemblée générale et il faudrait également voir quels seraient les participants à convoquer, quels sont les structures at large qui devraient être représentées. Donc c'est beaucoup de travail que nous avons. Mais nous sommes en train de le faire.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup, Sarah. Est-ce que je peux demander à Silvia d'inscrire, dans les actions à mener, de provoquer une réunion du comité d'organisation (inaudible) pour les membres du comité d'organisation? Sarah, qu'est-ce que tu proposes?

SARAH KIDEN : C'est exactement ça.

AZIZ HILALI : Très bien. Parfait. Donc action à mener, il faut lancer un (inaudible) et pour plusieurs réunions du comité d'organisation, je pense (inaudible) existe déjà sur la page.

Pardonnez-moi, nous n'allons pas suivre l'ordre du jour comme il faut. Mais je suis en train de regarder les points les plus importants. En même temps, je suis en train de « chatter » avec certains parmi vous. Je vais donner la parole à Tijani puisque le point sur la demande additionnelle de budget pour l'année fiscale 2018, il faudrait en parler et j'ai peur qu'on n'ait pas le temps. Donc je vais lui donner tout de suite la parole et il va nous parler aussi de l'utilisation du revenu qui provient des enchères. C'est important parce que j'ai entendu des chiffres importants, beaucoup d'argent. Est-ce que les RALO et l'ALAC vont en bénéficier? Donc c'est Tijani qui doit nous donner des informations là-dessus.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Aziz. Je suis désolé de revenir sur ces questions. Commençons par les demandes de (inaudible). Pour votre information, le processus a commencé depuis le 15 décembre. Il y a eu des e-mails qui ont été envoyés. Je pense que les gens ne lisent pas toujours leurs e-mails et c'est dommage.

Aujourd'hui, nous sommes très en retard parce que nous avons les ALS et les RALO et AFRALO jusqu'au 16 janvier, c'est-à-dire dans quatre jours, pour proposer au sous-comité des finances et des budgets leurs projets, leurs demandes additionnelles.

Et cette année-ci, il n'y a aucune demande d'une ALS qui part directement. Il faudrait que ça passe par l'ALAC qui utilise ces procédures normales, tel que stipulé dans leurs règles, pour approuver pour donner les points de vue sur ces demandes-là. Tout doit être fait au niveau des RALO avant de passer au comité de finance et du budget.

Donc AFRALO a jusqu'au 16 janvier pour envoyer les demandes de certaines ALS, s'il y en a, et de formuler les demandes des RALO. C'est très, très, très urgent à faire. Il faudrait qu'on le fasse très rapidement, si vous avez des demandes additionnelles de budget pour l'année fiscale de 2018, faites-le tout de suite, aujourd'hui, pas demain. Parce qu'il faudrait du temps pour le RALO pour le revoir, pour faire la revue et pour le passer au sous-comité des finances et des budgets. Et au RALO Leadership, il faudrait que vous, déjà, vous pensiez aux projets que vous proposez pour l'année prochaine, pour le FY 18. Il faudrait que vous fassiez tout cela avant le 16 janvier. Ça, c'est le premier point.

Deuxième point qui est aussi important, il faudrait que j'en parle aussi, c'est l'utilisation du revenu des enchères. Là aussi, nous sommes un petit peu en retard, en tant qu'ALAC, malheureusement. On a commencé tard. Aujourd'hui, l'appel à la candidature pour (inaudible) parce que l'ALAC a jusqu'au... Attendez, il faudrait que je vous dise ce qu'est les enchères.

(Inaudible), dans le cahier des charges, il est stipulé que s'il y a un conflit entre deux demandeurs du même (inaudible) ou d'un (inaudible) similaire, puisque les (inaudible) similaires ne peuvent pas être délégués tous les deux, et qu'un l'un deux disparaît, donc s'il y a un conflit entre deux demandeurs du même (inaudible) ou d'un (inaudible) similaire, dans ce cas-là, s'il n'y a pas de solution, si on n'arrive pas à trouver une solution, s'ils n'arrivent pas à s'entendre entre eux, à la fin, on aurait recours à des enchères, c'est-à-dire celui qui paie le plus à ICANN aura le (inaudible). Et ce processus-là a collecté actuellement jusque-là 230 millions de dollars.

Donc nous avons maintenant de l'argent venant des enchères. Le groupe de travail intercommunautaire qui est formé, qui est en train de se former, il va traiter justement de l'implication de... En fait, il va proposer des mécanismes d'allocation. Il ne va pas décider si ces fonds vont aller à X ou Y. Il

va dire quels sont les mécanismes qu'on va utiliser pour l'allocation de ces fonds et ALAC a droit à cinq membres dans ce groupe de travail intercommunautaire et ALAC a l'intention de nommer un membre par région pour la diversité, et donc nous, en tant qu'AFRALO, nous aurons à nommer, nous aurons à stimuler les candidatures qui seraient les meilleures pour tout le monde. On va essayer de pousser les gens qui pourraient être membres de ce groupe pour lui donner de la valeur ajoutée à se présenter. Et pour se présenter, les gens n'ont que jusqu'au 22 janvier pour faire leur demande. Et cette demande, ce n'est pas une demande, c'est une description d'intention et qui comprend une petite bio, le pourquoi, c'est-à-dire quel est leur intérêt à intégrer ce groupe, quelles sont leurs compétences, quel est leur historique, quel est le *background* qui pourrait être évalué pour dire s'ils sont bons ou pas bons. Il faudrait qu'ils fassent une déclaration d'intérêt pour voir s'il y a des conflits d'intérêts. Il faudrait qu'ils fassent un engagement sur le temps parce qu'il y aura un temps nécessaire de trois à quatre heures par semaine minimum pour le groupe de travail, sans compter bien sûr le travail sur les (inaudible) et sans compter aussi le travail du sous-groupe, si le groupe se divise en plusieurs sous-groupes. Donc il faudrait qu'ils s'engagent sur le temps et il faudrait aussi qu'ils participent aux réunions de ce groupe de travail intercommunautaire qui auront lieu en janvier, bientôt, et qui seraient (inaudible) avant que ALAC fasse la sélection.

Donc ceux qui vont se présenter, ceux qui vont faire une (inaudible), ceux qui vont faire une expression d'intention doivent participer à ces réunions avant qu'ils soient sélectionnés.

Voilà un petit peu... Oui. Il y a aussi un ALAC qui va nommer un cochair. ALAC a dit qu'il va nommer un cochair. Donc ceux qui veulent être cochairs doivent faire une expression d'intention pour être cochair. Voilà ce que j'ai à vous dire. La première réunion de ce groupe de travail intercommunautaire aura lieu le 26 janvier à 15 heures, ça sera sûrement avant qu'ALAC ait le temps de choisir ses représentants.

Voilà, j'ai fini. S'il y a des questions, je suis prêt à répondre. Ce sont des points très importants. Il ne faut pas qu'on les passe sous silence. Merci.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup, Tijani, pour toutes ces précisions. C'est important. À mon tour, je voudrais encourager nos membres à participer à ces groupes de travail. C'est très important de s'impliquer et

impliquer ainsi AFRALO pour qu'on soit présent dans tous les groupes de travail et toutes les bonnes idées sont les bienvenues.

Est-ce qu'il y a des questions pour Tijani sur ce qu'il vient de dire? Puisque c'est un point vraiment important. Il n'y a pas de question, donc nous allons passer au point suivant, c'est la réunion AFRALO/AfriCANN à Copenhague. On en a parlé trois fois maintenant, pour l'instant, on n'a pas avancé. Qu'est-ce qu'on avait dit qu'on allait envoyer, je pense que ça n'a pas été fait, à demander à la communauté africaine de nous envoyer des sujets.

Est-ce que je peux demander à Sarah de faire des (inaudible) cette réunion pour qu'on puisse demander... Je peux aider Sarah, on va le faire ensemble, Sarah et moi-même nous allons envoyer une demande à toute la liste africaine, c'est-à-dire ceux d'AFRALO et ceux de (inaudible) pour leur demander puisqu'il s'agit d'une réunion commune à toute la communauté, pour leur demander leur avis, leurs propositions sur le sujet.

Est-ce qu'il y a des remarques sur ce point? Est-ce que quelqu'un peut (inaudible).

>> : Un appel à thème.

Wafa DAHMANI ZAAFOURI : Je voudrais dire pour cette réunion, je pense qu'il y aura certainement la présentation des résultats de la survey qu'a faite Pierre (inaudible) est responsable de ça. Je pense qu'un des thèmes sera la présentation des résultats de cette survey sur le DNF African (inaudible).

AZIZ HILALI : Voilà, c'est un thème important.

Est-ce que c'est une étude déjà réalisée comme celle de (inaudible)?

Wafa DAHMANI ZAAFOURI : Oui. Ils ont fait une étude en Afrique sur le DNF, et ils ont dit qu'ils vont présenter les résultats de cette étude pendant cette réunion d'ICANN et je pense que ce sera un des thèmes pendant cette réunion jointe AFRALO/AfriCAAN.

AZIZ HILALI : Si je peux te demander, Wafa, de toucher un mot à Pierre (inaudible), si ça l'intéresse qu'on parle de ce sujet au niveau de la réunion commune AFRALO/AfriCAAN. Il ne faut pas qu'il y ait double emploi. Il ne faut pas qu'il y ait deux réunions. Parce que dans chaque réunion de l'ICANN, il y a une

réunion africaine que dirige l'équipe de Pierre (inaudible) sur la stratégie africaine et il y a une autre réunion à nous, AFRALO/AfriCAANine, qui est basée souvent sur un thème à partir duquel nous sortons avec une déclaration dans laquelle nous avons des choses à demander au niveau de la communauté africaine et qui demande (inaudible). C'est-à-dire, on peut, par exemple, étudier la stratégie africaine et faire des remarques sur certaines stratégies. Et donc il ne faut pas confondre les deux. Nous, notre rôle, c'est de demander à l'ICANN, de déclarer, ou plutôt la position de la communauté africaine des utilisateurs chez nous sur tel thème ou sur tel sujet. C'est l'objectif de cette réunion. Il faut qu'on reste sur ça puisque c'est ça l'important de cette réunion.

Pour résumer, Sarah et moi-même, nous allons envoyer un mail à toute la communauté pour demander des thèmes et Wafa, tu demandes à Pierre (inaudible), est-ce que la communauté africaine peut éventuellement émettre des remarques lors de la réunion AFRALO/AfriCAAN sur le résultat de l'étude faite par DNF.

S'il n'y a pas d'autres remarques sur ce point, on passe au point suivant, sur les nouvelles de (inaudible).

Je ne sais pas si Sarah veut prendre la parole ou je vais le faire moi-même. Nous avons actuellement, vous avez constaté, dans chaque réunion on donne un avis jusqu'à trois ALS chaque mois. Ça veut dire que depuis plusieurs mois, nous avons au moins une à deux ALS par mois qui nous rejoignent au niveau d'AFRALO, et ça fait plaisir.

Pour ce mois de janvier, nous en avons quatre. On ne peut prendre la décision que sur deux. Alors, je vous les cite : Le premier, c'est le Centre Africain de Complémentarité Scolaire, Universitaire et de Promotion, basé à Brazzaville, au Congo. Et nous avons reçu l'application le 6 décembre, et la due diligence a été reçue le 5 janvier 2017, il y a à peine cinq jours.

Le deuxième, c'est l'Association des Femmes d'Askejour pour le Développement et la Coopération, que nous avons reçu le 5 décembre, et la due diligence a été reçue hier.

Les troisième et quatrième, il s'agit de l'Action pour l'Éducation et la Promotion de la Femme au

Tchad, reçue le 19 décembre. La quatrième, c'est l'ONG Femmes et TIC, basé à Abidjan, Côte-d'Ivoire. Et ça, (inaudible) puisque Côte-d'Ivoire, on n'en a qu'une pour l'instant.

Je vous demande de vous prononcer sur les deux premières, et je vous demande plutôt est-ce qu'il y a des gens... Parce que je vous rappelle encore que ce n'est pas AFRALO qui accrédite les ALS, c'est ALAC. AFRALO donne un avis positif ou négatif sur tel ALS ou pas. Est-ce qu'il y a, parmi vous, des gens qui s'opposent à donner un avis négatif sur les deux premiers que j'ai cités, à savoir le Centre Africain de Complémentarité Scolaire, Universitaire et de Promotion, Brazzaville Congo. Personnellement, je connais le président qui est un ancien d'AFRALO qui a quitté et qui est revenu, qui s'appelle Philémon, et l'Association des Femmes d'Askejour pour le Développement et la Coopération du 5 décembre qui est une association basée dans le sud du Maroc qui milite pour les femmes (inaudibles) qui fait de la formation et du développement humain, et qui s'intéresse beaucoup à la formation au niveau de la table.

Est-ce que quelqu'un s'oppose pour ces deux premières ALS? Qu'il lève le doigt ou qu'il le fasse dans Adobe Connect.

Personne ne s'oppose? Tijani, tu t'opposes?

TIJANI BEN JEMAA : Non. Je ne m'oppose pas. Au contraire, je veux appuyer fortement deux demandes, la première, celle du Congo Brazzaville, on connaît un petit peu le président qui est des gens très sérieux, et la situation des femmes du Maroc, elle est la présidente, elle a fait la formation à Marrakech, et elle est très sérieuse, et depuis, elle a assisté à toutes nos téléconférences et la plupart de nos téléconférences. Et je pense que ce sera un très bon élément à ajouter à AFRALO. Donc j'appuie les deux demandes.

AZIZ HILALI : D'autant plus, j'ajoute à ce qu'a dit Tijani, nous sommes contents que ce soit ces deux parce que la première, ç'a été un résultat d'une mission que nous avons faite à l'île Maurice où nous avons rencontré Philémon dans lequel il a montré beaucoup (inaudible) d'intéressant et celle d'Aïcha Abbad qui est avec nous, si elle veut prendre la parole, je lui donnerai, qui préside cette association et qui a été parmi les ONG que nous avons invitées à la réunion de Marrakech, elle faisait partie des ONG qui ont suivi la formation.

Tu veux dire un petit mot, Aïcha Abbad? Elle n'est plus là. Peut-être qu'elle ne nous entend pas.

OK. .

Alors, nous revenons donc au quatrième point que nous avons laissé. Je demande à Gisella, est-ce qu'on peut garder les interprètes encore cinq minutes, s'il vous plaît?

GISELLA GRUBER : Aziz, je te confirme tout de suite. Oui, c'est bon pour les interprètes. Merci beaucoup.

AZIZ HILALI : Je vais revenir à Tijani, deux minutes parce qu'après, je dois donner la parole à Gisella, deux minutes, pour faire l'évaluation, comme je vous l'ai dit, sur ce sous-titrage ou transcript. Je ne sais pas comment l'appeler en français.

Tijani, s'il vous plaît, très rapidement, pour les points que nous avons laissés en suspens.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Aziz. Tout d'abord, je veux saluer les efforts déployés par Julie qui est membre d'ALAC... non qui est le secrétaire d'AFRALO qui a appuyé la demande de budget (inaudible) pour avoir ce programme de captionning.

Je crois que c'est une très bonne initiative. Ce n'est pas un transcript, c'est un programme qu'on avait déjà essayé une fois à AFRALO. On avait fait une réunion, une téléconférence comme celle-là avec le captionning et Aziz avait trouvé ça très, très, intéressant. Je crois que c'est une initiative à encourager. Il faudrait qu'on continue, mais il faudrait que les gens en tire bénéfice.

Maintenant, moi, personnellement, je ne peux pas juger. Ceux qui peuvent juger, c'est ceux qui ne comprennent pas l'anglais ou qui ne comprennent pas le français... qui ne comprennent pas, pardon, l'anglais, ils doivent dire si réellement ça les a aidés à mieux comprendre. Mais dans ce cas-là, puisque nous avons l'interprétation, ça ne va pas donner un résultat aussi brillant que si on était dans une réunion en anglais uniquement avec le captionning en français.

AZIZ HILALI : Merci, Tijani. Effectivement, c'est ce que j'allais demander, ce sous-titrage, ce transcript, il est important, Gisella. Je voudrais que vous le notiez, des remarques de notre part, particulièrement, il serait intéressant lorsque la réunion n'a pas d'interprétation orale en français et que si la réunion se déroule en anglais, qu'on ait le transcript en français, c'est parfait. Parce que parfois on écoute l'anglais, on

comprend à moitié et l'autre moitié on peut compléter par ce sous-titrage. C'est parfait.

À mon tour, je voudrais remercier vraiment le staff et l'ICANN d'avoir mis ça en place. Merci beaucoup. On va clore la réunion s'il n'y a pas d'autres interventions. Vous êtes nombreux, on n'a pas pu donner la parole à tout le monde.

Je voudrais, pour clore, faire mes (inaudible) à Gisella, tout en la remerciant pour l'excellent travail qu'elle fait avec nous depuis six jours. Merci beaucoup.

GISELLA GRUBER : Merci beaucoup. Tijani, je t'ai coupé la parole?

Nous allons faire l'évaluation avec les interprètes pour traduire en anglais et en français. Est-ce que vous m'entendez bien? Parce que j'entends un écho.

AZIZ HILALI : On t'entend très bien, Gisella.

GISELLA GRUBER : Merci, Aziz. Je vais commencer par la première question de cette évaluation. Comme je vous ai dit, c'est écrit en anglais et en français. Donc vous pouvez déjà commencer à voter.

La première question : La fonction de sous-titrage de l'Adobe Connect fait partie d'un programme pilote. Merci de sélectionner une des options suivantes. Donc ça a été très utile, utile, moins pertinent, inutile, ou vous ne souhaitez pas voter là-dessus. J'attends donc que les gens complètent, et je vois que c'est très utile. Nous sommes ravis. Et merci à Manon qui est notre sténographe. Nous allons à présent passer à la question suivante. Merci à tous ceux qui ont voté.

Pour la deuxième question : Veuillez identifier toutes les catégories qui décrivent qui vous êtes : une personne handicapée, participant pour qui l'anglais est une langue secondaire, participant qui ne parle pas l'anglais, participant ayant une connectivité limitée ou faible, tout ce qui précède ou aucune de ces réponses.

Je vois que nous avons à peu près le même nombre qu'avant. Nous allons passer à la question suivante.

La troisième question : Quels avantages avez-vous obtenus en accédant au flux de sous-titres? Choisir autant de réponses que possible.

ETIENNE TSHISHIMBI : Allô, Gisella.

GISELLA GRUBER : Oui, bonsoir. Est-ce que c'est toi, Étienne?

ETIENNE TSHISHIMBI : Oui. Pour ceux qui ne sont pas en ligne, est-ce qu'on pourra voter aussi après?

GISELLA GRUBER : Étienne, j'allais justement le dire que oui, nous allons en effet faire suivre cette enquête, cette évaluation par e-mail au mailing list de l'AFRALO.

Donc oui, tu auras l'occasion de participer à cette évaluation, et nous t'en remercions d'avance.

Nous allons passer à la question suivante : Si vous souhaitez rajouter quelque chose, quels avantages avez-vous obtenus en accédant au flux de sous-titres, s'il y a quelque chose qui n'est pas paru dans la question 3, on attend l'opportunité de marquer quelque chose en plus. S'il n'y a rien à dire, si les autres propositions étaient suffisantes, nous allons passer à la question suivante.

La question 4...

AZIZ HILALI : On n'a pas terminé, Gisella.

GISELLA GRUBER : Pardon. Je reviens à la question 3 a).

AZIZ HILALI : Le commentaire, rapidement.

GISELLA GRUBER : Pas de commentaire, je vois.

AZIZ HILALI : Je suis en train d'écrire, moi.

GISELLA GRUBER : Pardon!

AZIZ HILALI : C'est bon.

GISELLA GRUBER : Super. Merci, nous avons cinq réponses. Parfait.

Alors, passons à la question 4 : Où d'autre pensez-vous que le sous-titrage devrait être requis? Groupes de travail, Task Forces, on l'a mis sous « groupe de travail » également, les groupes ad hoc, appels RALO, appels de l'ALAC, les appels du CCWG, autres secteurs ou tout ce qui précède?

Parfait. Passons à la question 4 a). Et là, également, ça revient à la question 4 : Si vous avez d'autres suggestions, merci de les mettre ici : Où d'autre pensez-vous que le sous-titrage devrait être requis?

J'attends quelque seconde afin que nous puissions voir des réponses, si toutefois quelqu'un...
Voilà. Je vois que nous avons deux propositions. Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui sont en train de remplir les cases?

C'est bon, nous allons passer à la question 5 : Est-ce que vous avez d'autres commentaires, pour terminer?

Ce que je vais faire, je vais laisser cette question ouverte et, entre-temps, Aziz, si tu souhaites clôturer la réunion, je te donne la parole. Merci beaucoup à tous ceux qui ont participé.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup Gisella. Merci à Camila et Isabelle pour l'interprétation. Merci à vous tous et je vous donne rendez-vous à la prochaine réunion en février.

Merci, ciao!

GISELLA GRUBER : Merci à tous ceux qui ont participé à l'appel ce soir. Merci à Manon de vous être jointe à nous. Nous allons clôturer cette réunion et déconnecter l'audio.

Merci beaucoup et bonne fin de soirée.